

CONDITIONS DE CANDIDATURE A UN CONTRAT DOCTORAL

1. Le contrat doctoral, qu'est-ce que c'est ?

Le contrat doctoral est un contrat de travail de 3 ans permettant au doctorant de réaliser son travail de recherche au sein d'une unité de recherche dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit donc d'une première expérience professionnelle d'enseignant chercheur.

Le contrat doctoral est un concours fondé essentiellement sur des **critères d'excellence** (du candidat, du projet...) et de **faisabilité** (travail réalisé en 3 ou 4 ans maximum).

- le revenu mensuel brut est de **1768 €¹** pour des activités de recherche uniquement

- les activités complémentaires d'enseignement sont rémunérées au taux fixé pour les TD par l'arrêté du 6 novembre 1989, soit 41.41 € par heure ².

(1) bruts mensuels, au 01/02/2017

(2) L'obtention d'un service d'enseignement est indispensable pour les certifiés ou agrégés stagiaires.

2. Quand doit-on candidater à un contrat doctoral ?

La candidature doit être présentée avant la 1^{ère} inscription en thèse en tenant compte du calendrier impératif établi par l'école doctorale.

3. Restrictions

Age : pas de condition d'âge

Date d'obtention du grade master : pas de condition de date

Nationalité : pas de condition de nationalité

Condition de diplôme : pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours établissant son aptitude à la recherche

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site Internet de l'Ecole Doctorale :

<https://alpha.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/financements-de-these/campagne-contrats-doctoraux-pour-l-ecole-doctorale-allph--599129.kjsp?RH=1246438940765>

Il comprendra également les pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre du-des (co)directeur(s) de thèse justifiant de l'argumentaire scientifique, tamponnée et signée par le directeur de l'unité de recherche
- Un projet de recherche (3 à 5 pages maximum)
- Une lettre de motivation
- Un exemplaire du mémoire de Master 2 pas nécessairement papier, la remise d'une clef usb nominative lors du dépôt du dossier est acceptée
- Le relevé de notes du Master 2 (traduit en français si obtenu à l'étranger)
- Tous les relevés de notes annuels depuis la Licence 1
- Les éventuels documents justificatifs (résultats de concours...)

Les candidats doivent impérativement déposer le dossier complet à la Division des Etudes Doctorales (bureau D150bis), et l'envoyer par mail en un fichier unique (inférieur à 20MO), via la plateforme d'envoi de gros fichiers de leur choix, en communiquant le lien URL à l'adresse mail : responsable.ded@univ-tlse2.fr, à la date fixée.

Procédure d'attribution

L'étudiant constitue, en lien avec sa future unité de recherche, son dossier de candidature et le dépose à la Division des Etudes Doctorales. **Attention : le dossier de candidature au CDU doit être préalablement soumis à l'unité d'accueil dans les semaines précédant le dépôt à la DED** (renseignez-vous auprès du responsable de l'unité de recherche).

Le Conseil de l'Ecole Doctorale auditionne les candidats présentés par les unités de recherche. A l'issue de cette audition, il attribue les contrats doctoraux.

A l'issue de ce Conseil, la liste des candidats retenus pour un contrat doctoral est affichée, et les étudiants doivent se rapprocher

de la Division des Etudes Doctorales (DED) pour procéder à leur inscription, permettant ainsi l'émission de leur contrat.

ECOLE DOCTORALE Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication

Calendrier 2020

Date limite de soutenance du Master 2 :	vendredi 26 juin 2020
Date limite de retour des dossiers + envoi par mail du fichier pdf. à la DED :	Au plus tard lundi 29 juin 2020, avant 12h
Tout dossier incomplet ou reçu après cette date sera déclaré irrecevable.	
Conseil de l'ED pour l'attribution des contrats doctoraux :	lundi 6 juillet 2020

Les autres financements

D'autres possibilités de financement de la thèse existent. N'hésitez pas à demander conseil à votre Directeur de recherche. Vous trouverez sur notre site Internet les informations relatives à ces financements, ainsi que la plupart des appels d'offre en cours. Pensez à le consulter régulièrement.

<http://ded.univ-tlse2.fr/accueil/mode-de-financement/>

Textes de références disponibles sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20185/le-doctorat.html>

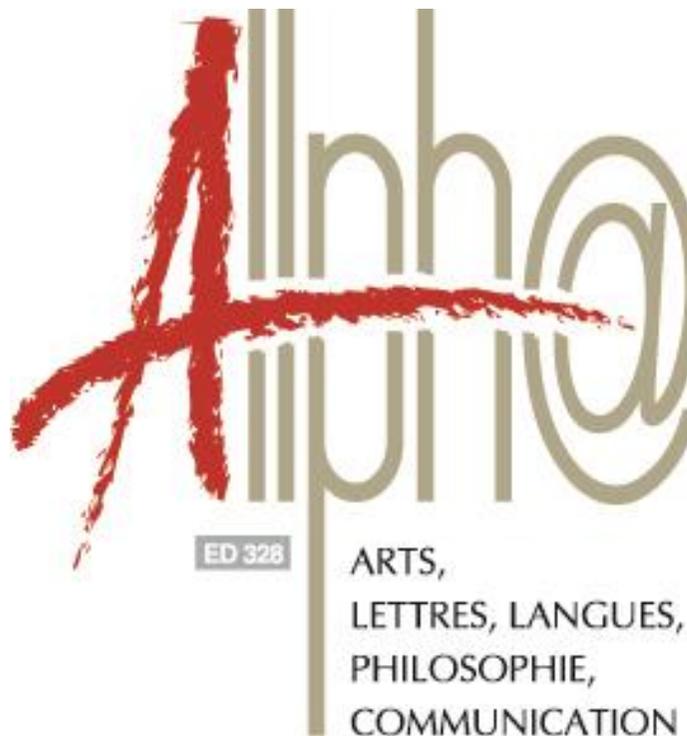


Université
de Toulouse



LE CONTRAT DOCTORAL

MODE D'EMPLOI 2020



Directrice de l'École Doctorale

Nathalie Dessens. Mail : dessens@univ-tlse2.fr

Division des Etudes Doctorales

Contact contrat doctoral : Mme Lafitte-Carbone
UT2J, Maison de la Recherche. Bureau D 150b
5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9.

Tel. 05 61 50 35 13 Mail : responsable.ded@univ-tlse2.fr